

Résolution sur la situation humanitaire et politique au Yémen

2021/2539(RSP) - 11/02/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 638 voix pour, 12 contre et 44 abstentions, une résolution sur la situation humanitaire et politique au Yémen.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et The Left.

Le Parlement a fermement condamné la violence en cours au Yémen depuis 2015, qui a dégénéré en la pire crise humanitaire au monde. Près de 80 % de la population - plus de 24 millions de personnes - ont besoin d'une aide humanitaire, dont plus de 12 millions d'enfants. La situation sur le terrain continue de s'aggraver alors que 50.000 Yéménites vivent déjà dans des conditions proches de la famine.

Aide financière

Tout en saluant la contribution de l'UE au Yémen pour plus d'un milliard d'euros depuis 2015 en matière d'aide politique, au développement et humanitaire, le Parlement a appelé l'UE à mobiliser des ressources supplémentaires pour faire face à la situation actuelle au Yémen. Il a également demandé la mise en place d'un plan de sauvetage économique pour le Yémen, comprenant des injections de devises pour aider à stabiliser l'économie.

Concernant la pandémie COVID-19, le Parlement a également demandé à l'UE et à ses États membres de faciliter l'accès aux vaccins au Yémen, y compris dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Exportations d'armes

La résolution a demandé l'interdiction, dans toute l'Union européenne, de l'exportation, de la vente, de la mise à jour et de l'entretien de toute forme d'équipement de sécurité destiné aux membres de la coalition, y compris l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (EAU), compte tenu des graves violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme commises au Yémen.

Bien que les exportations d'armes restent une compétence nationale des États membres, le Parlement a demandé à ceux-ci de mettre un terme aux exportations d'armes vers tous les membres de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite. Il a réitéré son appel à l'adoption d'une décision du Conseil juridiquement contraignante sur l'utilisation de drones armés et le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Groupes terroristes

Le Parlement a exprimé sa profonde inquiétude quant à la présence continue au Yémen de groupes criminels et terroristes, dont Al-Qaida dans la péninsule arabique et ISIS/Daesh. Il a appelé toutes les parties au conflit à prendre des mesures résolues contre ces groupes. Il a condamné tous les actes de toutes les organisations terroristes.

Violence sexiste

Les députés ont appelé à mettre fin à toutes les formes de violence sexuelle et sexiste contre les femmes et les filles, y compris celles qui sont en détention. L'UE devrait assurer un financement spécifique aux organisations locales dirigées par des femmes et aux organisations de défense des droits des femmes afin de mieux atteindre les femmes, les jeunes filles et les survivantes de la violence sexiste, ainsi qu'aux programmes visant à renforcer la résilience des femmes et leur autonomie économique.

Libertés et droits fondamentaux

Le Parlement est profondément préoccupé par les rapports faisant état du déni de la liberté de religion ou de croyance, y compris la discrimination, la détention illégale et le recours à la violence. Il a demandé que les droits à la liberté d'expression et de croyance soient respectés et protégés, et a condamné la discrimination fondée sur l'appartenance religieuse, notamment des chrétiens, des juifs et d'autres minorités religieuses et des non-croyants dans les affaires concernant la distribution de l'aide humanitaire.

L'UE et ses États membres sont invités à utiliser tous les outils à leur disposition pour demander des comptes à tous les auteurs de graves violations des droits de l'homme. Le Parlement a demandé que le régime de sanctions globales de l'UE en matière de droits de l'homme soit déployé afin d'imposer des sanctions ciblées, telles que l'interdiction de voyager et le gel des avoirs, aux fonctionnaires de toutes les parties au conflit impliquées dans de graves violations des droits de l'homme au Yémen, y compris l'Iran, l'Arabie Saoudite et les EAU.